Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2010

Communauté de communes du Pays de la Gacilly

Selon le décret n°2000-404 du 11 mai 2000, Journal Officiel du 14 mai 2000

Introduction :

La collecte des ordures ménagères s'effectue depuis le mois de janvier 2004, en régie par le syndicat intercommunal à vocations multiples du canton de la Gacilly qui rassemble 9 communes :

_La Gacilly
_ Carentoir
_ La Chapelle Gaceline
_ Saint Martin Sur Oust
_ Les Fougerêts
_ Glénac
_ Tréal
_Quelneuc
_Cournon

Conformément à la loi du 15 Juillet 1975, le SIVOM assure la collecte et le transport des déchets ménagers et assimilés jusqu'au CET (Centre d'Enfouissement Technique) de classe II à Changé en Mayenne pour qu'ils y soient traités. Dans un même temps et dans le cadre de la loi du 13 Juillet 1992, le SIVOM a mis en place la collecte sélective des emballages recyclables depuis le mois de Mars 2004 sur le canton de la Gacilly.

Le 8 décembre 2008, le SIVOM du Pays de La Gacilly s'est transformé en Communauté de communes du Pays de La Gacilly. Ses compétences ont été élargies mais ses objectifs restent les mêmes.

L'objectif de la collecte sélective est double :

- éviter le gaspillage d'énergie et de matières premières
- limiter les quantités de déchets traités en centre d'enfouissement technique.

Depuis la mise en place du tri sélectif pour les particuliers, le canton connaît une forte diminution des quantités d'ordures ménagères enfouies en Mayenne et désire optimiser au maximum cette réduction.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : Présentation de la Communauté de communes du Pays de la Gacilly p 4

Statut
Cadre d'action de la Communauté de communes du Pays de la Gacilly

CHAPITRE 2 : La gestion des déchets par la Communauté de communes sur le canton de la Gacilly p 6

Objectifs de la gestion des déchets p 6
Le service de gestion des déchets p 7
Le gisement d'ordures ménagères sur le canton de la Gacilly p 7

I / Organisation de la collecte et du traitement des ordures ménagères résiduelles sur le canton de la Gacilly p 8

A/ Descriptif de la collecte des Ordures ménagères résiduelles sur le canton de La Gacilly

Les moyens humains et matériels de la régie
Le contenant
Mode de collecte
Fréquence et heures de collecte
Les circuits de collecte
Types de déchets
Le traitement des ordures ménagères

B/ Les résultats financiers 2010 de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles sur le canton de La Gacilly

Bilan financier 2010 de la collecte des ordures ménagères

II/ Collecte et valorisation des déchets réceptionnés à la déchetterie intercommunale :

A/ Descriptif de la collecte des encombrants sur le canton de La Gacilly

Devenir des matériaux déposés en déchetterie
Horaires de la déchetterie

B/ Les résultats 2010 de la collecte des encombrants sur le canton de La Gacilly

Quantités et répartition des déchets acceptés en déchetterie
Répartition des apports en déchetterie en 2010
Répartition des déchets réceptionnés en fonction du type de traitement
Valorisation des déchets collectés
Fréquentation de la déchetterie
Bilan financier 2010 du service déchetterie

III/ Organisation de la collecte et de la valorisation des emballages recyclables

A/ Descriptif de la collecte sélective des emballages recyclables sur le canton de La Gacilly

Les raisons du choix de collecte sélective
La valorisation en matière des emballages recyclables collectés sur le canton de la Gacilly
Le transport du quai de transfert aux recycleurs ou centre de tri

B/ Les résultats 2010 de la collecte sélective sur le canton de La Gacilly

Les résultats de la collecte du verre
Les résultats de la collecte des journaux magazines
Les résultats de la collecte des autres emballages ménagers
Les refus de tri
L'évolution des caissettes collectées
Bilan financier 2010 de la collecte sélective

IV/ Collecte des cartons chez les commerçants, artisans, collectivités et entreprises du canton de La Gacilly

V/ La place de la Gacilly par rapport aux collectivités du Sud Est du Morbihan (adhérents SYSEM)

CHAPITRE 1 : Présentation de la Communauté de communes du Pays de la Gacilly :

Statut:

La Communauté de communes du Pays de La Gacilly a pour objet d'associer les communes adhérentes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle exerce les compétences suivantes :

- ✓ les compétences obligatoires :
  - développement économique
  - Aménagement de l'espace communautaire

- ✓ Les compétences facultatives :
  - Cantine
  - Petite enfance, enfance-jeune
  - Transports
  - Tourisme
  - Culture loisirs, sports
  - Action sociale
  - Emploi, formation, insertion
  - Autres compétences facultatives

Dans le cadre de l'aménagement de l'espace communautaire, la Communauté de communes a pour compétence la protection et la mise en valeur de l'environnement c'est-à-dire :

- o L'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.
  - Adhésion au Syndicat du Sud-Est du Morbihan pour le traitement (SYSEM)

- o L'étude, la création, l'aménagement, la gestion des déchetteries ainsi que de toute autre structure nécessaire à la bonne collecte sélective des déchets ménagers.

- o L'étude, le soutien financier et la mise en œuvre d'actions en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

Cadre d'action de la Communauté de communes du Pays de la Gacilly :

La Communauté de communes du Pays de la Gacilly est située dans le Morbihan (56). Le territoire intercommunal rassemble 9 communes : Carentoir, Cournon, La Chapelle Gaceline, Les Fougerêts, Glénac, La Gacilly, Quelneuc, Saint Martin Sur Oust et Tréal sur une superficie de 18920 hectares *(figure 1)*.

Au dernier recensement INSEE de 2009, le nombre d'habitants principaux est de 10 531 et la population pondérée sur l'année est de 10 783 habitants.

Figure 1: carte du canton de la Gacilly

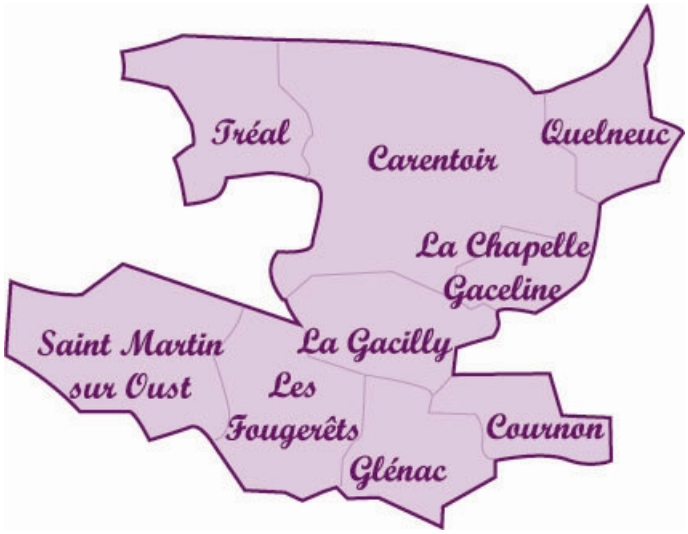

En termes de développement urbain, la Communauté de communes du Pays de la Gacilly présente deux types d'urbanisation :

- Une urbanisation plus dense dans les communes de Carentoir et La Gacilly, les deux principaux pôles d'activité du canton,
- Une urbanisation diffuse pour les autres communes, plus rurales.

La répartition des types de logement indique que 47% de la population est regroupée en milieu urbain, 53% en milieu rural et le taux d'habitat vertical est de 2,72 et le nombre de logement supérieur à 10 habitants est de 112.

CHAPITRE 2 : La gestion des déchets par la Communauté de communes sur le canton de la Gacilly :

Objectifs de la gestion des déchets :

La Communauté de communes du Pays de La Gacilly adhère au SYSEM (Syndicat Sud Est Morbihan) qui représente 7 collectivités territoriales, soit 207 686 habitants sur 69 communes dont celles du canton de la Gacilly.

La Communauté de communes du Pays de la Gacilly leur a délégué la compétence du traitement des ordures ménagères.

Outre l'organisation du traitement, les principales actions du SYSEM sont:

- Actions de communication et d'incitation visant à réduire la production des déchets à la source.
- Optimisation de la collecte sélective de propres et secs avec un objectif de recyclage de 25% du gisement des OM

Le service de gestion des déchets :

Le service de gestion des déchets est composé d'un responsable et de 7 agents, conducteurs spécialisés. Il prend en charge sur le canton de la Gacilly :

- La collecte des ordures ménagères
- La gestion de la déchetterie
- L'organisation et la gestion de la collecte sélective
- La gestion administrative

Le gisement d'ordures ménagères sur le canton de la Gacilly :

La production de déchets sur le canton a diminué entre 1997 et 2005, surtout entre 2003 et 2005 grâce au lancement de la collecte sélective *(tableau 1)*. La production individuelle sur le canton en 2010 est de **230** kg/hab./an soit stable par rapport à 2009 et toujours bien inférieure à la moyenne française de **362** kg/an/hab.

Tableau 1: évolution des tonnages OM sur le canton

Année	1997	1999	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Quantités d'ordures ménagères (tonnes)	**2941**	**3104**	**3092**	**3020**	**2415**	**2227**	**2328**	**2308**	**2367**	**2367**	**2421**
production individuelle (kg/an/habitant)	**294**	**310**	**309**	**302**	**242**	**228**	**233**	**224**	**230**	**230**	**230**
évolution (%)	**+8,6**	**+5,3**	**-0,4**	**-2,3**	**-19,9**	**-5,9**	**+2.21**	**-0.8**	**+2.5**	**+0.01**	**0**

Comparaison des quantités d'ordures ménagères brutes collectées sur le canton entre 2007 et 2010

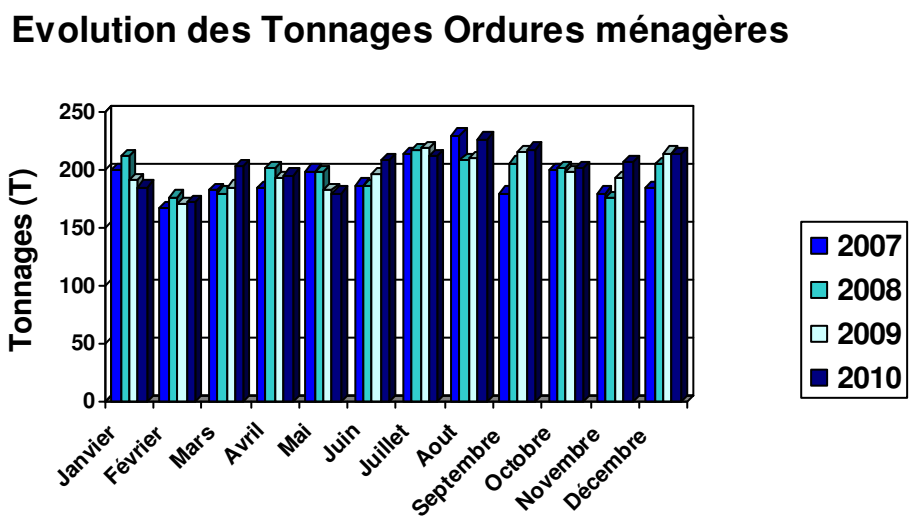

Tonnage en 2007: 2 308.88 T Tonnage en 2008:2367 T Tonnage en 2009: 2367.10 T Tonnage en 2010: 2420.9 T

I / Organisation de la collecte et du traitement des ordures ménagères résiduelles sur le canton de la Gacilly :

A/ Descriptif de la collecte des Ordures ménagères résiduelles sur le canton de La Gacilly

Sur le canton de La Gacilly, la collecte se fait entièrement en régie par la Communauté de communes du Pays de La Gacilly.

Les moyens humains et matériels de la régie :

Pour collecter, les 9 communes du canton, la Communauté de communes possède une benne à ordures ménagères de 26 tonnes. Deux agents de collecte (ripeurs) et un chauffeur sont nécessaires.

Le contenant :

Les ordures ménagères sont collectées en sac ou en conteneurs (120-240 litres) pour les particuliers et en conteneurs de grande capacité (770-1000 litres) pour les gros producteurs de déchets comme les restaurants, commerces et collectivités. Les conteneurs individuels ne sont pas fournis par la collectivité.

Mode de collecte :

Le mode de collecte est en porte à porte dans les zones urbanisées (centres villes et habitats collectifs), il reste quelques conteneurs collectifs dans certaines zones rurales.

Fréquence et heures de collecte :

La fréquence de collecte est de 1 fois par semaine sur 5 jours pour les particuliers comme pour les professionnels dans chaque commune du canton. Toutefois les gros producteurs de déchets peuvent bénéficier d'un deuxième passage. La collecte s'effectue tous les matins à partir de 5 heures.

Les circuits de collecte :

Les circuits de collecte ont été préparés en fonction du temps de route. Les limites des communes n'étant pas un obstacle, le raisonnement se fait à l'échelle du canton, ce qui permet d'équilibrer le tonnage collecté sur les 5 jours de collecte. Chaque circuit est reproduit sur une carte et est validé par chaque commune.

Types de déchets :

Afin de faire prendre conscience aux établissements collectés la nécessité de mettre en oeuvre la collecte sélective et la valorisation, la Communauté de communes n'hésite pas à émettre des refus de collecte sur des matériaux qui n'ont aucune raison de se trouver avec les ordures ménagères tel que la ferraille, les déchets verts ou le carton qui doivent être apportés en déchetterie.

Le traitement des ordures ménagères :

La Communauté de communes du Pays de la Gacilly ne possède pas de moyens propres afin de traiter les ordures ménagères. Cette compétence est déléguée au SYSEM. La collecte des déchets ménagers est de la compétence exclusive des adhérents alors que le tri, la valorisation, le recyclage

et l'élimination ultime sont du ressort de ce syndicat, qui se doit d'agir dans le cadre du plan départemental d'élimination des déchets du Morbihan. C'est dans ce cadre que le SYSEM a décidé de construire un quai de transfert à Limerzel (56) permettant, entre autres, à la Communauté de communes du Pays de la Gacilly de déposer les ordures ménagères collectées sur le canton. Ces ordures ménagères seront ensuite envoyées par benne de 35 m^3 jusqu'au CET de classe II à Changé en Mayenne.

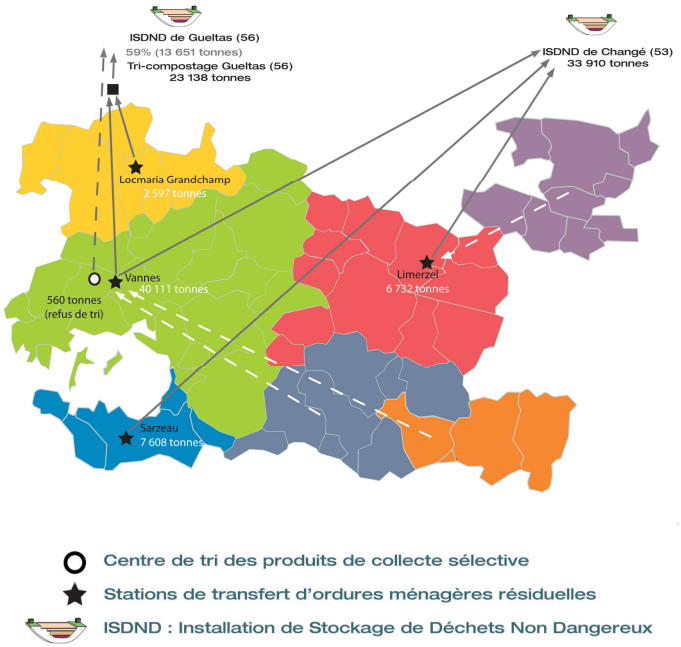

Compte tenu de l'éloignement du centre d'enfouissement technique, les coûts de traitement et de transfert des ordures ménagères sont très élevés d'où l'intérêt d'en diminuer les quantités.

Pour cela, le SYSEM est sur le point de construire dans le Morbihan un centre de stockage à valorisation agronomique et thermique afin d'éviter le transport des déchets dans un autre département.

Voici les tonnages exprimés par bassin de collecte adhérents au SYSEM en 2010 et l'évolution depuis 2008

Tonnages collectés par bassin de collecte

Années	CC du Loc'h	Vannes Agglomération	CC pays de Muzillac*	CC pays de La Roche Bd	CC presqu'île de Rhuys	CC pays de Questembert	CC pays de La Gacilly	Prat Professionnels	TOTAL
2004	2 641	38 204	5 137	2 987	8 760	5 987	2 415	267	**66 398**
2005	2 657	36 752	5 187	2 274	8 306	5 707	2 276	382	**63 541**
2006**	2 717	36 356	5 251	2 314	8 488	5 656	2 328	422	**63 532**
2007***	2 670	35 404	5 631	2 329	8 335	5 149	2 304	287	**62 109**
2008	2 636	34 610	5 490	2 376	7 967	5 005	2 367	229	**60 681**
2009	2 575	33 735	5 460	2 327	7 719	4 878	2 367	165	**59 226**
2010**	**2 597**	**32 882**	**5 027**	**2 202**	**7 608**	**4 311**	**2 421**	**83**	**57 130**
Evol 2009>2010	**+0,9%**	**-2,5%**	**-7,9%**	**-5,4%**	**-1,6%**	**-11,6%**	**2,3%**	**-50,1%**	**-3,5%**

* : + Damgan de 2004 à 2006
** : Les OMr de Damgan n'étaient pas traitées par le SYSEM en 2006 mais ont été ajoutées au tableau pour la comparaison
*** : Modification du territoire au 1er janvier 2007 : adhésion des communes de Péaule et Damgan à la CC du Pays de Muzillac
**** : Réduction du périmètre du SYSEM par le retrait de Pleucadeuc (CC pays de Questembert)

Evolution des ratios de collecte en kg/habitant DGF

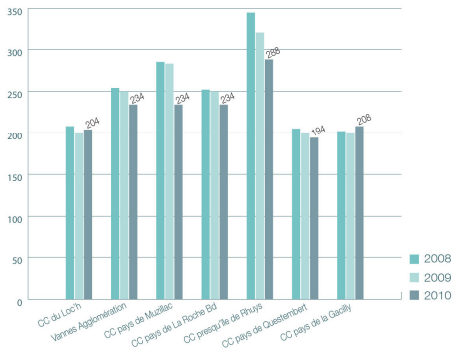

OM résiduelles : évolution des tonnages collectés depuis 2004

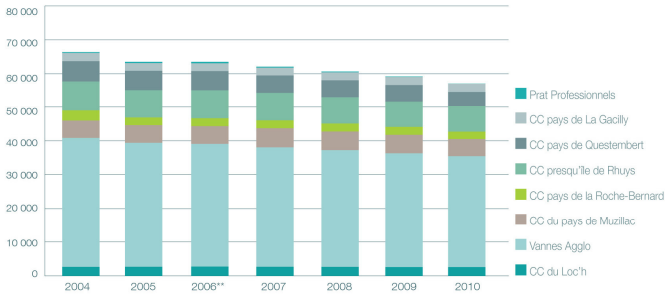

B/ Les résultats financiers 2010 de la collecte des Ordures Ménagères résiduelles sur le canton de La Gacilly :

Bilan financier 2010 de la collecte des ordures ménagères :

Collecte ordures ménagères 2010	
Depenses	
CHARGE STRUCTURE	29 991,80 €
Prestations et matériels divers	71 948,27 €
Personnel	125 437,04 €
Traitement des Ordures ménagères	**275 687,40 €**
Emprunts (capital+intérêts)	19 347,59 €
TOTAL 1 Dépenses	**522 412,10 €**
Recettes	
Amortissement des subventions	3 115,60 €
Subventions	2 100,00 €
TOTAL 2 Recettes	**5 215,60 €**
Coût de la collecte ordures ménagères= 1-2	**517 196,50 €**

La collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles représentent une part importante du budget soit 70 %. L'enfouissement des déchets représente 38 % du budget et augmentera encore en 2011 Le tri contribue à freiner cette augmentation en permettant la réduction des tonnages enfouis.

Les ratios correspondants :

	2010	2009
Coût à la tonne : **Tonnages 2010: 2321**	**Collecte : 99.76 €** **Traitement : 113.87 €**	**Collecte: 83.20€** **Traitement: 113.11€**
Coût par habitant **Nbre d'habitants : 10 683**	**Collecte : 22.61 €** **Traitement : 25.81 €**	**Collecte: 20.63€** **Traitement: 25.38€**

II/ Collecte et valorisation des déchets réceptionnés à la déchèterie intercommunale :

A/ Descriptif de la collecte des encombrants sur le canton de La Gacilly:

La déchèterie intercommunale se situe à Carentoir. Elle constitue le moyen le plus efficace de collecter les encombrants, les déchets ménagers spéciaux (*huiles de vidange moteur, peintures, piles, batteries, néons, etc.)* et les déchets industriels banals sur le canton, tel que le carton et les ferrailles. *(Annexe 1).* Son accès est gratuit pour les particuliers. Le gardien est chargé de faire respecter le règlement, il oriente et conseille les différents utilisateurs vers les contenants adéquats.

La déchèterie est réservée aux usagers du canton mais accueille également les commerçants artisans du canton. Pour ces derniers usagers et pour les gros volumes les dépôts sont payants : soit 6 € le m^3 à partir du dixième m^3 déposé pour les gravats, tout venants, bois, et déchets verts.

Horaire de la déchetterie :

ETE (du 1er avril au 30 septembre)

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	FERME	13h30- 17h30
MERCREDI	FERME	13 h30- 17h30
JEUDI	FERME	13 h30- 17h30
VENDREDI	10h00-12h00	13 h30- 18h00
SAMEDI	9h00-12h00	13 h30- 18H00

HIVER (du 1er octobre au 31 mars)

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	FERME	13h30- 16h30
MERCREDI	FERME	13 h30- 16h30
JEUDI	FERME	13 h30- 16h30
VENDREDI	10h00 -12h00	13 h30- 16h30
SAMEDI	9h00-12h00	13 h30-17h30

Devenir des matériaux déposés en déchetterie

Tableau 2: valorisation et type de traitement des déchets collectés en déchetterie

Types de déchets réceptionnés	Lieu de traitement	Type de traitement
Tout venant	Charier DV via Romi Recyclage	Enfouissement
Ferrailles	ROMI Recyclage	Valorisation
Gravats	Charier DV via Romi Recyclage	valorisation
Déchets verts	Bourg des comptes VEOLIA 44	compostage
Huile de vidange	CHIMIREC Javené	traitement spécifique
DMS	CHIMIREC Javené	traitement des déchets dangereux
Bois	Charier DV via Romi	valorisation

B/ Les résultats 2010 de la collecte des encombrants sur le canton de La Gacilly :

Quantités et répartition des déchets acceptés en déchetterie :

Les quantités de déchets réceptionnés à la déchèterie de Carentoir ont dans l'ensemble diminué entre 2009 et 2010. Les tonnages de tout venant, DMS et bois ont sensiblement augmenté, entre ces deux années.

Tableau 3: évolution des quantités de déchets acceptés

Types de déchets réceptionnés	Tonnage 2009	Tonnage 2010	Evolution
Tout venant	418.14	455.16	+8.85%
Ferrailles	113.06	108.26	-4.25%
Gravats	495.74	475.16	-4.15%
Déchets verts	567.62	490.34	-13.61%
DMS	19.01	22.44	+18%
Bois	155.80	172.78	+10.9%
TOTAL	**1769**	**1724.14**	**-2.54%**

Tableau 4: évolution des quantités de déchets acceptés

	janv	fevr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	Total 2010
Tout venant	29,680	39.96	30.8	37.56	37,880	33.90	45.44	58,420	32,120	39,560	33,660	36,180	**455,16**
Ferraille	3,160	9.96	9.04	12.06	8,480	5.94	11.20	15,140	10,320	5,460	12,420	5,080	**108,26**
Gravats	17,460	35.76	38.52	71.76	34,000	62.22	33.40	46,760	53,300	32,000	33,280	16,700	**475,16**
Déchets verts	7,760	16.06	37.84	61.62	45,970	45.96	33.00	48,470	45,560	54,540	51,500	42,060	**490,34**
DMS	1,380	1.942	2.05	1.874	1,960	1.832	2.46	2,492	1,468	2,136	0,542	2,304	**22,44**
Bois	7,900	18.44	10.6	16.00	16,640	9.96	22.20	23,140	14,480	11,160	10,080	12,180	**172,78**
Total	**67.34**	**122.12**	**128.85**	**200.87**	144,930	**159.81**	**147.70**	**194.42**	**157,248**	**144,856**	**141,482**	**114,504**	**1724,14**

Les plus gros apports en déchetterie en 2010 sont constitués de déchets verts, ils sont pourtant en diminution de 13.6% par rapport à 2009. En 2010, les touts venants sont en augmentation de près de 9% ainsi que le bois de près de 11%. Les DMS qui sont en augmentation de 18%. On observe une baisse de 4% des ferrailles et des gravats.

Répartition des apports en déchetterie en 2010

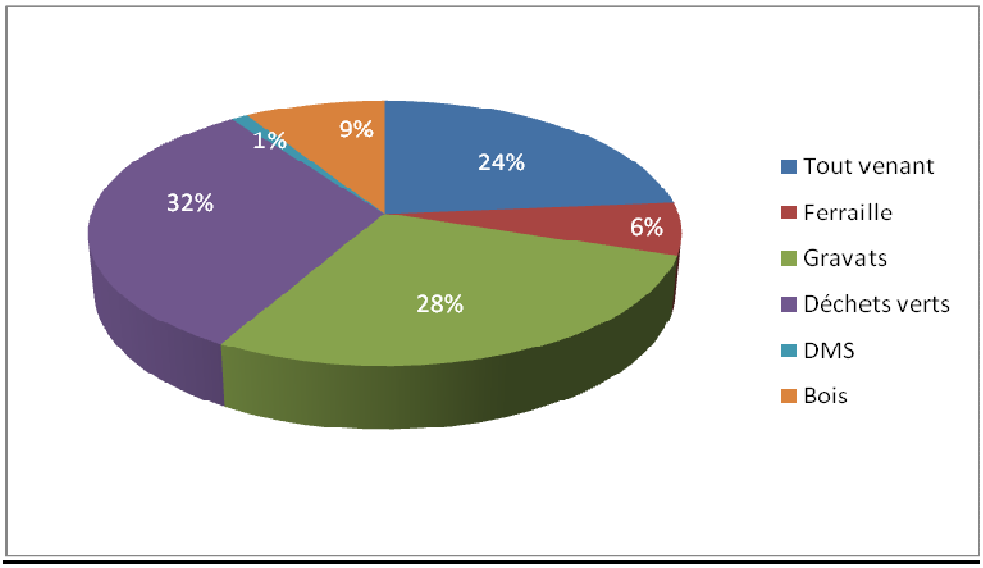

Répartition des déchets réceptionnés en fonction du type de traitement :

Tableau 5: tonnages en fonction du traitement

Types de déchets	Type de traitement	Tonnes
Ferrailles, cartons	Valorisation matière	1247
DMS	Traitement des déchets dangereux	22,44
Tout venant	Centre d'enfouissement technique classe II	455
		1724

Collecte des D3E (Déchets d'équipements électriques et électroniques) :

- **Collecte des déchets électriques et électroniques**

Depuis novembre 2008 la déchèterie de CARENTOIR, les équipements sont stockés en quatre familles : à chacune correspond une filière de traitement particulière. Eco-Systèmes les prend en charge et les achemine vers les centres de traitement, où ils sont débarrassés de leurs composants susceptibles de porter atteinte à l'environnement avant d'être valorisés sous forme de matière première recyclée ou d'énergie. En 2010 ce sont 81.53 T de déchets électroniques et électriques qui ont été démantelés, dépollués et valorisés. C'est une augmentation de 24% par rapport à l'année 2009

- **Collecte des lampes**

Nous avons collecté 159 kg de tubes et de lampes sur le point de collecte à la déchetterie de Carentoir en 2010, soit une évolution de 6% par rapport à la collecte en 2009.

Les tubes et lampes que nous avons collecté ont été recyclés à plus de 93% de leur poids dans la fabrication de produits neufs (nouvelles lampes, laine de verre, vélo…).

Valorisation des déchets collectés :

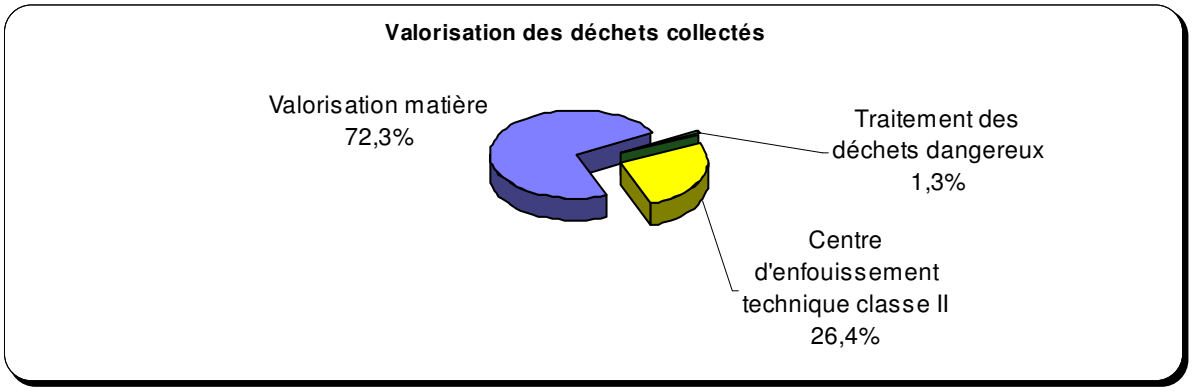

On observe une diminution de la part valorisée en déchèterie entre 2009 et 2010 de 19%, correspondant à l'augmentation des tonnages de tout-venant qui sont enfouis.

Fréquentation de la déchèterie :

En 2010, environ 18 021 véhicules ont fréquenté la déchèterie ce qui représente une légère augmentation (presque 1 %) de la fréquentation par rapport à 2009 (17 893 véhicules).

Bilan financier 2010 du service déchèterie

DECHETERIE 2010	
Depenses	
CHARGE STRUCTURE	13 732,30 €
Prestations et matériels divers	8 445,63 €
Personnel	33 450,40 €
Evacuation et Traitement des déchets	**117 048,70 €**
Emprunts (capital+intérêts)	11 082,87 €
TOTAL 1 Dépenses	**183 759,90 €**
Recettes	
amortissement des subventions	1 335,20 €
Subventions	6 218,90 €
Revente Ferrailles et cartons	11 851,80 €
TOTAL 2 Recettes	**19 405,90 €**
Coût de la déchèterie= 1-2	**164 354,00 €**

Les ratios correspondants :

	2010	**2009**	Evolution
Coût par habitant **Nbre d'habitants : 10683**	15.38	17.93	-14%

III/ Organisation de la collecte et de la valorisation des emballages recyclables :

A/ Descriptif de la collecte sélective des emballages recyclables sur le canton de La Gacilly:

La collecte sélective s'effectue en porte à porte, une fois par semaine dans toutes les communes du canton. La collecte des emballages recyclables s'effectue le même jour que la collecte des ordures ménagères.

Les particuliers possèdent une caissette jaune pouvant contenir 6 catégories d'emballages recyclables :

- Les briques alimentaires,
- Les boites de conserves et aluminium,
- Les cartonnettes,
- Les bouteilles en plastique,
- Le verre,
- Les journaux, magazines.

Les 6 catégories d'emballages recyclables, préalablement triées des ordures ménagères par les particuliers sont déposées dans la caissette jaune et collectées par une benne multi compartimentée *(figure 3)*.

La benne est équipée de parois mobiles, la divisant en compartiments, qui reçoivent directement les déchets contenus dans les casiers intérieurs au moment de la collecte. Leur nombre est couplé avec celui choisi pour les caissettes jaunes, soit 6.

Le concept est basé sur la collecte/tri à la source et l'agent « trieur » dépose les produits à recycler dans les compartiments correspondant à la nature de chacun.

La collecte peut aussi se faire à partir de bacs normalisés AFNOR de 240 litres.

Figure 3 : benne multi compartimentée

Pour vider la benne en fin de collecte, l'ouverture des portes permet la vidange des compartiments, indépendamment et par ordre chronologique dans des caissons de réception, correspondant à chaque catégorie d'emballage recyclable.

Grâce à cette méthode, les déplacements au centre de tri de Vannes ne sont effectués que pour les bouteilles plastiques et les briques alimentaires une fois par semaine environ. En effet, les déchets collectés, exempts de refus, sont directement exploitables par des récupérateurs professionnels agréés. La déchèterie de Carentoir sert d'aire de stockage avant récupération *(figure 4)*.

Figure 4 : vidage des emballages recyclables dans des bennes de 30 M^3 à la déchetterie de Carentoir

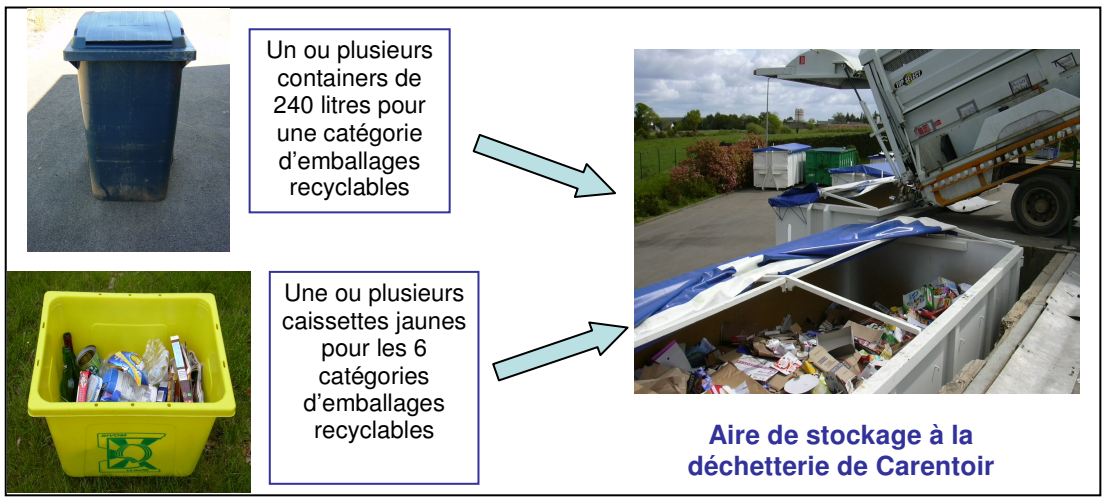

Les raisons du choix de collecte sélective :

Les raisons qui ont amené à cette technique de collecte sont de plusieurs natures :

- Une benne multi compartimentée sert à collecter 10 000 habitants par semaine, ce qui correspond à la population du canton de la Gacilly.

- Cette technique permet de collecter le verre et les journaux en porte à porte simultanément avec les autres matériaux.
- Les matériaux collectés à taux de refus 0% sont de qualité et acceptés directement par les récupérateurs agrées sans passer par un centre de tri.
- Le centre de tri le plus proche est à Vannes (53 Km), ce qui occasionnerait des coûts de transport élevés.
- Les recycleurs agrées sont situés près de la Gacilly (Celluloses de la Loire à 25 Km de la Gacilly et ROMI recyclage à 10 Km).
- La méthode est pédagogique car l'agent « trieur » laisse dans la caissette les refus de tri. On ne transporte que ce qui est recyclable.

La valorisation matière des emballages recyclables collectés sur le canton de la Gacilly :

Figure 5 : Recyclage des emballages collectés par la Communauté de communes

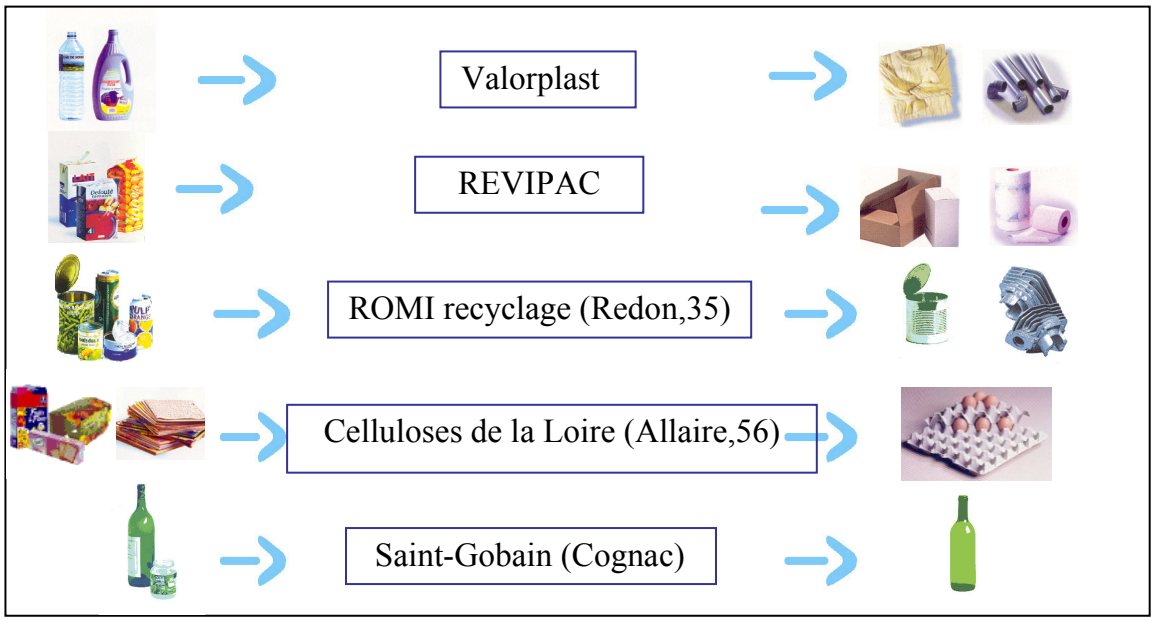

Les bouteilles en plastique sont envoyées en centre de tri à Vannes (56) car il faut les séparer en 3 catégories (PET clair, PET foncé et PEHD).

Le transport du quai de transfert aux recycleurs ou centre de tri

Les bennes de 30m³ ainsi remplies par les vidages successifs de notre véhicule sont transportées par :

- L'entreprise THEAUD pour le transport des bennes (bouteilles plastiques et briques alimentaires) jusqu'au centre de tri à Vannes
- L'entreprise ROMI pour le transport des bennes de la déchetterie à ROMI Redon (35) *(recyclage acier)* et aux Celluloses de la Loire *(recyclage papier et cartonnettes)* à Allaire (56).

B/ Les résultats 2010 de la collecte sélective sur le canton de La Gacilly :

Les résultats de la collecte du verre :

Les tonnages de verres collectés en 2010 sont de 592.82T soit plus de 56 kg/hab./an. On observe une augmentation des tonnages entre 2009 et 2010 de 2.7 %.

Les résultats de la collecte des journaux magazines:

Les tonnages de journaux magazines collectés en 2010 sont de 272.36T soit **25.82 kg/hab./an**, soit une baisse de **-4.8%** par rapport à 2009 Ces journaux et papiers ont été recyclés par les Celluloses

de la Loire à Allaire. Il n'y a pas de refus dans les papiers et sont considérés par le recycleur comme 100% recyclables.

Les résultats de la collecte des autres emballages ménagers:

Si on enlève les verres et les journaux magazines, il a été collecté 292.26T d'emballages ménagers recyclables *(bouteilles plastiques, cartonnettes, briques alimentaires, boites de conserve et canettes aluminium)* soit 27.27 kg/ habitant pour 2010 soit une baisse de 2% par rapport à 2009.

La figure 8 *(page suivante)* montre les tonnages collectés en 2010 par matériau recyclable et l'évolution par mois.

Les refus de tri

Grâce à la technique de tri au camion et le pré tri effectué par l'agent, nous n'avons à déplorer que 2,5% de refus sur les bouteilles plastiques. Nous obtenons 0 % de refus sur les cartonnettes, les briques alimentaires, les journaux magazines, le verre et les boîtes de conserves et aluminium.

En 2010, nous avions 2.22T de refus.

L'évolution des caissettes collectées

En 2010, plus de 168 549 caissettes ont été collectées soit une moyenne de 3300 caissettes collectées et triées par semaine (figure 9). C'est une légère augmentation (+1.15%) par rapport à l'année 2009. On observe ainsi une présentation moyenne de 70% des foyers du canton.

Figure 9

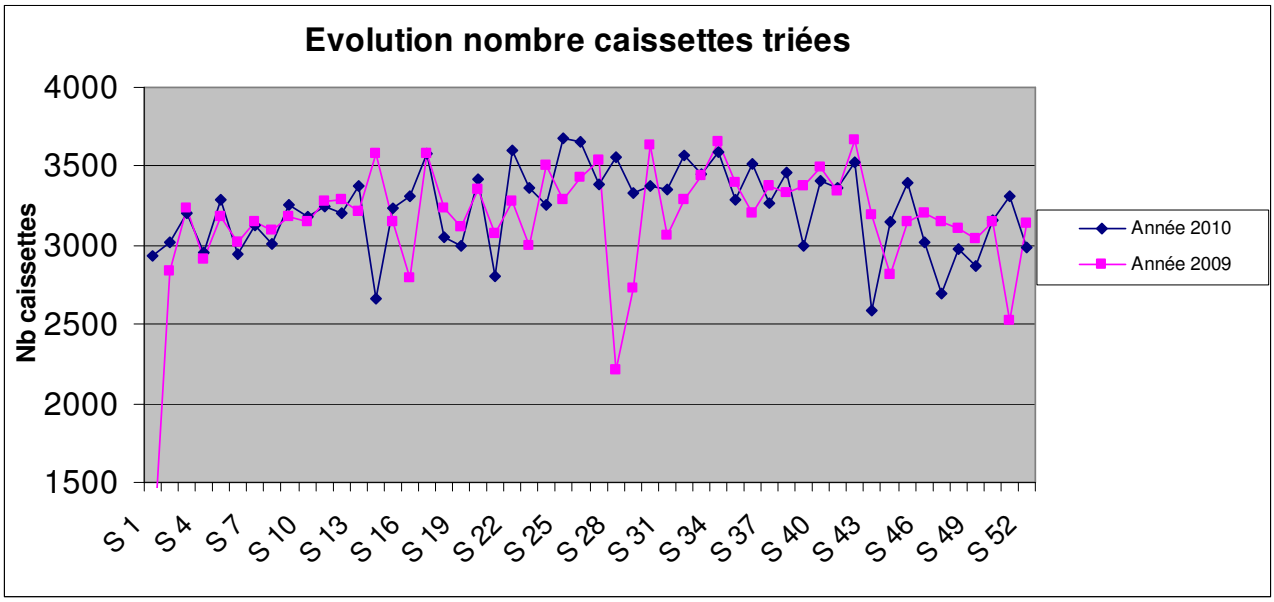

Tableau 5: Les résultats obtenus en 2010 et comparaison avec quelques autres collectivités :

Collectivités du Sud Est Morbihan - Résultats collecte sélective 2010	Emballages recyclables hors verre Kg/hab/an	Verre Kg/hab/an	Journaux / Magazines Kg/hab/an	TOTAL Kg/hab/an
Communauté de communes du pays de la Gacilly	**25,14**	53,15	23,44	101,73
Communauté de communes du Loc'h	15,26	36,67	22,12	74,05
Communauté de communes du pays de la Roche Bernard	15,76	**56,77**	22,17	94,70
Communauté de communes du pays de Muzillac	14,62	45,77	20,64	81,03
CC Questembert	15,96	52,05	**28,26**	96,27
Communauté de communes de la Presquîle de Rhuys	16,25	52,06	18,74	87,05
Communauté d'agglomération du pays de Vannes	10,27	38,93	23,98	73,18

Ce tableau utilise la population DGF 2009 comme référence (le ratio de la Communauté de Communes du Pays de la Gacilly est calculé à partir de la population INSEE double compte soit 10683 habitants), ainsi que tient compte des tonnages recyclables (déduction faite des refus), ce qui explique les légères différences observées avec les chiffres présentés plus haut.

Pour la majorité des emballages, nos ratios de recyclage sont supérieurs aux autres collectivités.

Les objectifs pour l'année 2011

- **Augmenter les tonnages d'emballages recyclables collectés et donc diminuer ou stabiliser les tonnages d'ordures ménagères résiduelles.**
- **Augmenter le nombre de caissettes présentées par semaine par des actions de communication sur les résultats de 2010.**
- **Poursuivre le compostage individuel pour tenter de réduire la partie fermentescible des ordures ménagères.**
- **Regrouper les caissettes pour éviter les arrêts de collecte trop fréquents.**
- **Optimiser les circuits de collecte OM et Tri Sélectif compte tenu du changement de lieu de transfert des déchets.**
- **Mener des actions de réduction des déchets dans le cadre du Plan Local de Prévention engagé en 2010.**

Bilan financier 2010 de la collecte sélective

Collecte sélective 2010	
Depenses	
CHARGE STRUCTURE	20 568,60 €
Prestations et matériels divers	68 635,97 €
Personnel	125 437,04 €
Emprunts (capital+intérêts)	47 127,59 €
TOTAL 1 Dépenses	**261 769,20 €**
Recettes	
Revente matériaux recyclables	47 175,70 €
Subventions (eco emb ademe Ecofolio)	151 809,20 €
amortissement subventions	10 168,30 €
TOTAL 2 Recettes	**209 153,20 €**
Coût de la collecte sélective= 1-2	**52 616,00 €**

La collecte sélective représente 7% du budget global Ordures ménagères. **Dans ce tableau n'ont été intégrées que les recettes liées à l'exercice.**

Les ratios correspondants :

	2010	2009
Coût à la tonne : **Tonnages 2010 : 1157**	**Collecte et traitement: 45.48 €**	**Collecte et traitement 101.49€**
Coût par habitant **Nbre d'habitants : 10 683**	**Collecte: 4.93 €/Habitant**	**Collecte 10.37€/Habitant**

Ainsi le détournement des emballages du circuit normal permet l'économie de 168 € par tonne (comparaison avec le prix à la tonne des ordures ménagères résiduelles pour l'évacuation et le traitement).

IV/ Collecte des cartons chez les commerçants, artisans, collectivités et entreprises du canton de La Gacilly :

En 2006, une étude menée à l'époque par le SIVOM a montré l'intérêt d'un certain nombre de professionnels pour une collecte de cartons bruns. En affinant les résultats, il s'avère que le SIVOM a pu mettre en place ce service tout en conservant la maîtrise de son budget.

Depuis Janvier 2006, la Communauté de communes du Pays de la Gacilly met en place la collecte des cartons bruns auprès des professionnels le 2ème et 4ème vendredi de chaque mois. Cette collecte est effectuée chez les professionnels ayant signé une convention avec la Communauté de communes. De plus, dans un souci de favoriser le recyclage et de ne pas augmenter la redevance, nous n'acceptons plus les cartons dans les conteneurs à ordures ménagères des professionnels.

Cette collecte supplémentaire a permis de récupérer, en 2010, 37.82T de cartons chez les professionnels soit 38 abonnés au service. Les cartons collectés ont augmentés de près de 9% entre 2009 et 2010.

LE COUT DU SERVICE DEDUCTION FAITE DES RECETTES DE REVENTE EST DE 8080,00€

V/ La mise en place du compostage individuel

En septembre 2007, la Communauté de communes s'est investie dans une nouvelle démarche économique et respectueuse de l'environnement en lançant l'opération « compostage individuel » ! Elle consiste à mettre gratuitement à disposition un composteur dans tout foyer désireux de développer le compostage. Profitant du soutien du Conseil Général il était prévu de distribuer 1200 composteurs en deux ans soit 30 % des foyers.

Les communes de St MARTIN SUR OUST et Les FOUGERETS ont été choisies pour être pilote dans cette opération. Cette action a été étendue à l'ensemble des communes du canton de La Gacilly en 2008. L'objectif était de distribuer 1200 composteurs avant fin 2008.

La Communauté de communes en a distribué sur le Canton de La Gacilly 1440 composteurs en 2010 soit 51 de plus qu'en 2009.

Bilan nombre de composteurs distribués 2010		
Commune	Nombre	Proportion / foyer
Les Fougerets	140	28%
St martin	190	26%
La Gacilly	281	24%
Carentoir	262	20%
La chapelle Gaceline	134	41%
Cournon	143	38%
Glénac	139	29%
Tréal	89	23%
Quelneuc	62	19%

L'impact du compostage sur le tonnage ordures ménagères

Le compostage des matières fermentescibles ainsi détournées de nos poubelles a logiquement un impact sur le tonnage d'ordures ménagères résiduelles collectées.

Or nous constatons la diminution des tonnages de déchets verts de 13.6% entre 2009 et 2010. Le compostage pourrait expliquer cette baisse.

Bilan Financier 2010

Bilan dépenses 2010 réalisées déduction faite des recettes	
Coûts 2010 avec amortissement	Coût annuel
Collecte des ordures ménagères	241 509,10 €
Traitement des ordures ménagères	275 687,40 €
Déchèterie	164 353,90 €
Collecte sélective	52 616,10 €
Cartons professionnels	8 080,40 €

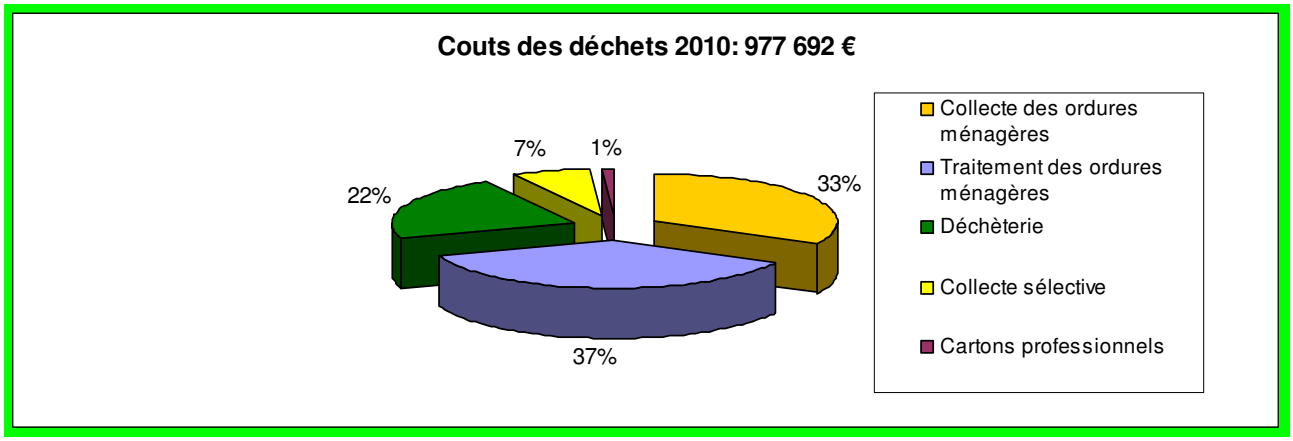

Redevance ordures ménagères :

La tarification de la redevance ordures ménagères pour l'année 2010 s'établit comme suit :

Famille (2 personnes ou plus) +5€ :**178€**
Personne seule et résidence secondaire ~: **112€**
Commerçants tarif 0 à 300 L+4€ : **92 €**

Commerçants > 300 L : Selon volume rapporté à un coefficient multiplicateur du tarif famille

La redevance a permis en 2010 la récupération de 874 346.60 € soit 79 % des recettes du budget annexe Ordures ménagères.

Les recettes liées à la revente des matériaux recyclables et liées aux aides d'Eco Emballages sont de 235 445.50€ en 2010 (+48%). Ces aides sont en augmentation car les tonnages sont plus élevés.

L'année 2010 est caractérisée par la hausse des recettes de revente des matériaux recyclables 44 054.90 € contre 37 788€ en 2009 (+16.6 %).La crise financière s'est estompée, les recettes pour les matériaux plastique et acier sont plus importantes.

Celles-ci contribuent néanmoins à la maîtrise de la redevance. L'effort de tri permet d'éviter l'inflation du budget ordures ménagères.

Communauté de communes de LA GACILLY

COLLECTE SELECTIVE 2010

RESULTATS des MATERIAUX ISSUS du SELECTOP + VERRE en APPORT VOLONTAIRE

Population concernée : 10 549 habitants *Soit* *109,72* *Kilo par Habitant et par An* 3,920

Les poids sont exprimés en tonnes

Matériaux Collectés	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAUX
Carton	11,280	4,560	7,240	4,54	3,680	5,020	10,780	0,000	15,580	6,100	5,780	6,220	**80,780**
Carton - Cartonnettes	5,980	6,320	9,120	6,56	7,680	9,540	9,340	10,140	7,660	8,720	11,840	8,940	**101,840**
Papiers - Journaux-magazines	22,220	19,120	20,680	20,62	21,300	18,260	18,440	20,900	19,500	24,780	46,040	20,500	**272,360**
Briques alimentaires	1,280	1,280	1,680	1,56	1,660	1,480	1,600	0,000	2,320	2,100	1,700	1,500	**18,160**
Plastiques	5,300	3,540	5,100	5,50	3,800	5,320	6,720	4,900	5,200	3,840	4,900	4,820	**58,940**
Métal (Acier + Aluminium)	2,600	2,440	3,300	3,040	2,560	2,100	3,420	2,520	2,780	1,860	2,840	3,080	**32,540**
Verre Porte à porte collecté	48,140	43,860	24,400	47,880	54,860	68,740	69,120	51,140	45,860	47,280	46,560	44,980	**592,820**
dt Verre livré st gobain	72,920	43,860	24,400	47,880	42,080	62,260	19,260	96,260	48,040	46,440	46,220	67,980	**617,600**
TOTAL													**1 157,440**
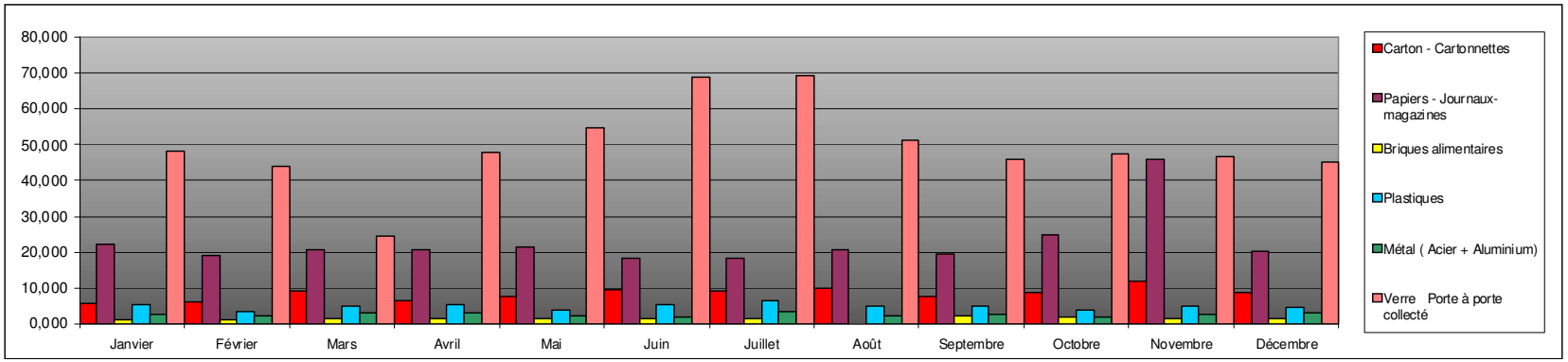
* tonnages collectés